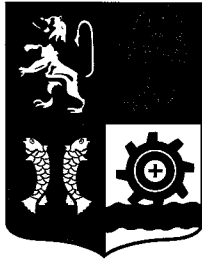


DÉPARTEMENT DU LOIRET
CANTON DE CHALETTE-SUR-LOING
VILLE
DE
CHALETTE-SUR-LOING



Chalette-sur-Loing, le jeudi 24 mai 2012

Franck DEMAUMONT
Conseiller général, maire de Chalette-sur-Loing

**Les Présidents des Associations et syndicats de
Chalette-sur-Loing engagés dans la lutte pour le
droit au logement pour tous**

A :

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : Droit au Logement, lutte contre les expulsions locatives et les coupures d'énergie

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs années, des maires se mobilisent avec leur population pour mettre fin à la pratique des expulsions locatives et des coupures d'énergie pour les personnes de bonne foi qui n'ont tout simplement plus les moyens de faire face à leurs charges de logement.

Vous le savez, ces arrêtés municipaux interdisent les expulsions et les coupures dès lors que le bailleur ou le fournisseur d'énergie ne peut justifier que tous les moyens de prévention ont été mis en œuvre pour les empêcher.

A Chalette-sur-Loing, nous avons, lors d'un Conseil municipal extraordinaire et public le 16 avril 2011, décidé de prendre deux arrêtés. Ils ont été déférés par le Préfet du Loiret devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui les a suspendus puis annulés en première instance. La municipalité et plusieurs associations locales, qui se sont jointes à la procédure, ont fait appel de ce jugement, et nous attendons toujours l'audience de la Cour d'Appel de Nantes.

Malgré l'annulation des deux arrêtés, nous avons, sur le terrain et avec les associations, poursuivi la mobilisation par la création d'un réseau d'alerte et d'accompagnement des personnes en instance d'expulsion ou de coupures d'énergie. Des visites des élus à leur domicile, un suivi mensuel des familles ayant repris les paiements ont démontré l'efficacité et la légitimité de notre démarche, puisque nous n'avons eu à déplorer aucune expulsion locative durant l'hiver 2011-2012.

Nous connaissons l'engagement de nombreux élus socialistes, notamment en Seine-Saint-Denis, dans cette démarche visant à faire vivre le droit au logement pour tous. Après l'échec patent de la loi DALO, qui ne permet pas, sur le terrain, de répondre aux demandes légitimes

des populations, et avant de renouveler une prise d'arrêtés visant à interdire les expulsions locatives et les coupures d'énergie, nous souhaitons connaître votre position et votre calendrier pour mettre fin à ces pratiques d'un autre âge et qui constituent, légalement, un trouble manifeste à l'ordre public.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, nos sincères salutations.

Franck DEMAUMONT
Conseiller général, maire de Chalette-sur-Loing



M. Sandrin David
Président de l'UG Chalette

~~Laurent Louis~~
Pour le Comité de Défense des EX-TR.E.L. La Présidente ~~Blanc~~
Vice-président de la CIL du Loiret
HEUGUES Pierre

Secrétaire ULCGT Montargis La Trésorière RUCHE ECO
R. CHUPAU M. Jours

USC TAERONDO PRÉSIDENT.
M. LHERBIER THIERRY

Comité de Koubou
Charles Kour Koum
Laurent Louis

Pour l'ACOTAM
YILDIZ Hamza Présid.

Copie à: quartier La Pontonnière
Madame la Ministre du Logement
Monsieur le Préfet de la Région Centre et du département du Loiret

DURIN Jean [Association Républicaine des Anciens Combattants
Syndicat Sud. Solidaires.

GUEYE ASSANE } Association A.C.A.